

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	<b>No SD</b> SD-2024-3995
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et Travail de rue de l'île de Laval (T.R.Î.L) Inc. concernant le versement d'une subvention maximale de 207 582 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite du projet Expression créative», et ce, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> M. Giroux <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts <b>Date CE souhaitée :</b> 2024-08-07 <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-08-13		
<b>Actions :</b> SUBVENTION  <p style="text-align: center;"> <b>Demande d'achat :</b> Oui  <b>CT requis :</b> Oui  <b>Montant :</b> 207 582,00 \$  <b>Année du budget :</b> 2024  <b>Provenance du financement :</b> 1-60303-5999-30-119110-00000         </p> <b>Unité administrative concernée</b> Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social  <b>Personne physique/morale</b> Travail de rue de l'île de Laval (T.R.Î.L) Inc.		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	<b>No SD</b> SD-2024-3995																		
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2024-06-04</td> <td>CM-20240604-600</td> <td>APPROBATION - PLAN STRATÉGIQUE - SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE 2024-2034</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis APPUYÉ PAR : Pierre Brabant</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2024-2707)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-12-07</td> <td>CE-20221207-3914</td> <td>APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>d'approuver l'entente à intervenir entre le ministre de la Sécurité publique et la Ville de Laval relative au versement d'une subvention à la Ville de Laval pour le financement de projets visant à contribuer à la prévention de la violence liée aux armes à feu et aux gangs au cours des exercices financiers 2022-2023 à 2025-2026;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(SD-2022-5831)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-11-23</td> <td>CE-20221123-3619</td> <td>APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - TRAVAIL DE RUE DE L'ÎLE DE LAVAL (T.R.Î.L) INC.</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Travail de rue de l'Île de Laval (T.R.Î.L.) inc. concernant le versement d'une subvention au montant maximal de 65 200 \$ pour la réalisation du projet «Expression créative», et ce, dans le cadre du Fonds Place-du-Souvenir;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(CT:1723965) (SD-2022-5309)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2024-06-04	CM-20240604-600	APPROBATION - PLAN STRATÉGIQUE - SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE 2024-2034	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-12-07	CE-20221207-3914	APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-11-23	CE-20221123-3619	APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - TRAVAIL DE RUE DE L'ÎLE DE LAVAL (T.R.Î.L) INC.
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2024-06-04	CM-20240604-600	APPROBATION - PLAN STRATÉGIQUE - SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE 2024-2034																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2022-12-07	CE-20221207-3914	APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2022-11-23	CE-20221123-3619	APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - TRAVAIL DE RUE DE L'ÎLE DE LAVAL (T.R.Î.L) INC.																		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	<b>No SD</b> SD-2024-3995
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le 7 décembre 2022, le comité exécutif de la Ville de Laval a approuvé, dans le cadre du volet préventif de la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée, communément appelée « Stratégie Centaure », une entente d'une durée de 4 ans, avec le ministère de la Sécurité publique, visant à soutenir l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action concerté. Le montant de 4 609 488\$ ainsi octroyé et provenant du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires (FBCS) du gouvernement fédéral, permettra la réalisation d'actions concertées visant à améliorer la sécurité urbaine et à agir sur les conditions et les facteurs de risque favorisant la commission d'actes délinquants, dont des actes de violence par armes à feu répondant ainsi à des enjeux régionaux prioritaires.</p> <p>Le 4 juin 2024, le Conseil municipal approuvait le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034 lequel campe la vision, l'approche et les objectifs visés par le Service de la culture, des loisirs, du sport, du développement social et le Service de la police en cette matière pour la période visée.</p> <p>En cohérence avec les objectifs de l'entente avec le ministère de la Sécurité publique et dans la foulée de l'approbation du Plan stratégique, la Ville de Laval a lancé, le 5 juin 2024, un appel de projets dont les demandes de soutien financier sont reçues en entrée continue. Il vise à répondre rapidement aux enjeux actuels en matière de sécurité et de bien-être collectif par le soutien d'actions visant certains objectifs prioritaires du Plan stratégique. Celles-ci doivent être destinées aux 12 à 35 ans à risque ou vulnérables ou leurs familles et groupes d'appartenance ainsi que les intervenants du milieu agissant auprès d'eux. Ces projets s'inscriront dans une perspective préventive en privilégiant des interventions ciblées dans des secteurs du territoire lavallois où les publics cibles se trouvent.</p> <p>Quatre projets ont été déposés, lesquels ont été analysés par la Division du développement social. Dans le cadre de ce sommaire décisionnel, une demande est recommandée au Conseil municipal dans le contexte où le montant à octroyer est supérieur à 200 000 \$, et ce, conformément aux délégations de pouvoirs. Les trois autres projets sont recommandés au comité exécutif, dans le cadre d'un SD distinct. Les quatre projets représentent un nouvel investissement total de 634 162 \$.</p> <p>Précisons que les quatre projets sont recommandés en vue d'une poursuite d'activités en cours considérant leur impact et leurs résultats probants ainsi que leur adéquation avec objectifs du FBCS et ceux de l'appel de projets en cours.</p> <p>Le projet « Poursuite du projet Expression créative » de Travail de rue de l'île de Laval Inc. vise à réintégrer des jeunes marginalisés et vulnérables aux services existants par le développement des liens avec les travailleurs de rue dans le cadre d'activités articulées autour de la musique et de la création artistique, et ce, pour une durée de 28 mois.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le financement des présentes subventions provient d'une subvention du gouvernement du Québec, versée à la Ville de Laval, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS) du gouvernement du Canada au montant de \$.</p> <p>La subvention sera versée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un premier versement de 99 639 \$ sera versé en 2024</li> <li>Un deuxième versement de 97 563 \$ sera versé en 2026</li> <li>Un troisième versement de 10 380 \$ sera versé en 2027</li> </ul> <p>Selon la norme sur les paiements de transferts, cette aide financière doit être comptabilisée en totalité lors de son approbation.</p> <p>Une augmentation revenu-dépense est en cours au 1-60303-5999-30-119110-00000 afin que la somme soit disponible</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	<b>No SD</b> SD-2024-3995
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>Recommander au Conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et Travail de rue de l'île de Laval (T.R.Î.L) Inc. concernant le versement d'une subvention de 207 582 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite du projet Expression créative», et ce, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière-adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p>		
<p><b>CERTIFICATION</b></p>		
<p>Numérotation des finances : 1810573 Coût estimé affectant l'année en cours : <b>207 582,00 \$</b> CM requis :Oui</p>		
<p><b>Annotation(s)</b></p>		
<p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p>		
<p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <p>_____ Trésorier</p>		<p>2024-08-09</p> <p>_____ AN - MS - JR</p>